

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE435

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 34

À la première phrase de l'alinéa 35, substituer au mot :

« définissent »,

le mot :

« précisent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.